

Brest, le 7 Juillet 2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des cours de français, l'équipe des professeurs de Lettres demande aux futurs élèves de seconde de lire quelques œuvres classiques pendant l'été. L'objectif est pluriel : prendre le temps de lire pour soi, pour ses études, développer un esprit critique, se forger une culture littéraire, découvrir des classiques et poursuivre la tenue de son carnet de lecture.

Le carnet de lecture est un cahier (petit format) dans lequel les élèves recensent toutes leurs lectures (imposées ou personnelles) et consignent leurs impressions, réactions et émotions à justifier par un avis argumenté.

Pour la rentrée 2024, les professeurs de français demandent aux élèves entrant en classe de seconde au lycée Sainte-Anne d'avoir effectué au moins deux lectures parmi les suivantes durant l'été :

<p>Lectures obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Bel Ami</i>, Guy de Maupassant▪ <i>La Guerre de Troie n'aura pas lieu</i>, Jean Giraudoux	<p>Lectures aux choix :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Petit Pays</i>, Gaël Faye▪ <i>Le Domaine des murmures</i>, Carole Martinez▪ <i>La Peste</i>, Camus▪ <i>Le Parfum</i>, Patrick Suskind▪ <i>L'Adversaire</i>, Emmanuel Carrère
--	---

Ces œuvres se rattachent aux objets d'étude du programme de seconde.

Elles seront réinvesties par les professeurs durant l'année selon des modalités qui leur seront propres et pourront faire l'objet d'une évaluation courant septembre.

Le carnet de lecture est à apporter en classe dès la rentrée.

L'équipe de Lettres